

OCTOBRE 2015

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : 8h30 / 11h45 - 13h30 / 17h30
Mardi : 8h30 / 11h45 - 13h30 / 17h30
Mercredi : 8h30 / 11h45 - **fermée l'après-midi**
Jeudi : 8h30 / 11h45 - 13h30 / 17h30
Vendredi : 8h30 / 11h45 - 13h30 / 16h30
Samedi : 9h30 / 12h00

☎ 02.99.88.50.90

✉ info@ville-larichardais.fr

BIBLIOTHEQUE

Lundi : 17h00 / 19h00
Mercredi : 10h00 / 11h45
Samedi : 10h00 / 11h45

GARDERIE MUNICIPALE

7h30 / 8h30 - 17h / 19h00

PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL

1er & 3ème jeudi du mois sur rdv.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

1er mardi de chaque mois sur rendez-vous

PERMANENCES DES TICKETS DE CANTINE

Vendredi 12 et 26 juin 16h30-18h30

Au restaurant scolaire

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :

jeudi 29 Octobre à 20h
(sous réserve)

REUNION PUBLIQUE

D'INFORMATIONS A 18h LE 5
NOVEMBRE 2015 AU COSEC
DINARD

SUR LE PLAN PARTICULIER
D'INTERVENTION DE L'ETA-
BLISSEMENT HYPRED

La « commune » est l'échelon territorial préféré des français. Que l'on habite un simple village de campagne, une ville plus importante ou une « station balnéaire » ou encore un village de montagne, le sentiment d'appartenance à « sa » commune est toujours très vif...

Chaque administré sait qu'il bénéficie de services, d'infrastructures et d'accompagnement proposés et gérés par sa commune. Depuis toujours une grande partie du financement de toutes ces activités venait de l'Etat via des Dotations, des subventions, des aides diverses et aussi grâce aux impôts locaux versés par les habitants.

Les communes ont l'obligation de présenter des budgets en équilibre et assument leurs obligations et la gestion des services à la population au mieux et au plus juste.

Seulement voilà... !

L'Etat modifie la donne en diminuant de manière drastique les aides apportées aux collectivités, et toutes les communes sont impactées par ces bouleversements qui vont fragiliser les équilibres budgétaires. (Baisse de la DGF : 35% entre 2014 et 2015, qui va s'accroître dans les prochaines années)

De plus, facteur aggravant, l'Etat se désengage dans des missions qu'il assumait financièrement comme l'instruction de documents d'urbanisme, pôle ADS (Application du Droit des Sols : permis de construire, ...) qui, depuis le 1er juillet 2015, est à la charge de la commune et, depuis cette date, géré via un « service commun » mis en place au niveau communautaire.

Enfin, l'Etat a imposé la réforme des rythmes scolaires. Ce service, mis en place et financé par la commune, depuis la rentrée scolaire 2014-2015, obère le budget de manière importante malgré une aide de l'Etat bien inférieure au coût réel du service et dont rien ne dit qu'elle sera pérenne.

Notre rôle est de gérer au mieux cette situation inédite. En effet, en de nombreux domaines, la commune s'engage auprès de ses administrés. Les grands travaux engagés seront menés à leur terme et offriront une qualité de vie à tous. Des priorités devront être posées pour répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens.

L'exercice budgétaire de 2016 devra répondre à cette délicate équation : « faire bien, voire mieux, avec moins » !! Si pour une collectivité, comme pour chacun d'entre nous, les Finances sont la pierre angulaire de tous les projets, nous devons en tant qu'élus maintenir le cap et poursuivre nos missions dans un esprit solidaire et bienveillant.

Le Maire,

Pierre CONTIN

ALSH 3 – 10 ans

Les vacances d'automne débuteront le lundi 19 octobre et se termineront le vendredi 30 octobre...

Le groupe des petits (3-5 ans) travaillera sur l'autonomie, au travers de différents ateliers « atelier laçage », « habillage » et découverte de soi. D'autres ateliers autour du jeu seront mis en place ainsi que des activités sportives et ludiques. Le groupe des grands (6-10 ans) travailleront sur la coopération, des jeux sportifs et des ateliers seront également mis en place... A ce jour, les sorties extérieures ne sont pas encore définies...

Vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants sur le logiciel « eticket » avec les mêmes identifiants que pour les TAP (si vous avez déjà effectué la saisie pensez à vérifier que celle-ci ai bien été prise en compte) attention l'accès aux inscriptions se bloquera 15 jours avant le début des vacances... des fiches de présences papiers seront également disponible à la maison de l'enfance avant la fin de semaine.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Pour adultes et adolescents organisée dans la Salle des Fêtes du 19 au 23 Octobre 2015 à l'initiative du C.C.A.S et sous le contrôle du C.C. ILLE ET RANCE - LA RICHARDAIS

*Dépôt des vêtements le Lundi 19 Octobre de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h et le Mardi 20 Octobre de 10 h à 12 h.

*La vente sera ouverte le Mercredi 21 Octobre de 9 h 30 à 20 h.

NE SERONT ACCEPTÉS QUE LES REGLEMENTS EN ESPECES.

*Reprise des invendus et règlement des ventes le Vendredi 23 Octobre de 10 h à 12 h..

L'AMICALE DES RETRAITES

L'Amicale des Retraités convie ses adhérents à son Assemblée Générale ordinaire annuelle avec renouvellement d'un Tiers des Membres du Conseil d'Administration, suivie d'un repas et d'un après-midi jeux de société, au Manoir de la Vicomté à Dinard le vendredi 09 octobre 2015 à 12 heures.

Renseignements et inscriptions au 02 99 46 89

ASSOCIATION EXPRESSIONS-CRÉATIONS

Venez nombreux au LOTO DES ARTISTES le dimanche 8 novembre. Ce sera pour vous une opportunité de repartir avec une œuvre originale et de passer un après-midi convivial dès 14h à la salle des fêtes de la mairie. Entrée gratuite. Boissons et gâteaux à l'entracte.

RANDO CHALLENGE

La Richardais accueillera, le **24/10/2015** à la salle des fêtes, la 9ème édition du Rando Challenge Départemental. Cet évènement est co-organisé par la Fédération Départementale de Randonnée d'Ille et Vilaine, l'association Rando Rive Gauche de La Richardais et le soutien de la ville.

Ce challenge est ouvert à tous, quel que soit votre âge et votre niveau, vous pouvez participer au Rando-Challenge® sans entraînement particulier. Seule compte votre envie de faire gagner votre équipe en vous amusant !

Le Rando-Challenge® est une pratique de la randonnée proposée sous une forme ludique, conviviale et culturelle. Les participants répondent à des questions sur l'observation de la faune, de la flore, de l'histoire et du patrimoine local...

Avec le Rando-Challenge®, les participants peuvent également affiner leur sens de l'orientation, développer leur esprit d'équipe en famille ou entre amis, c'est aussi très bon pour la santé !

2 formules, selon son niveau, sont proposées :

- La Rando challenge® « labellisée » à partir de 9h30, se dispute par équipe de 3 sur un parcours mesurant 16 kms et à parcourir à 4 km/h.

- La Rando challenge® découverte à partir de 12h30, sur un circuit de 8 kms, permet une nouvelle manière de randonner. La composition des équipes est variable, la vitesse moyenne est adaptée... mais le plaisir de découvrir les bornes et de randonner malin est toujours présent.

Renseignements au 02.99.54.67.61 et sur le site : http://randochallenge.rando35.fr/Rando-Challenge_departemental/Rando-Challenge.html

De plus nous vous rappelons la randonnée de 18 Octobre, circuit de Ploubalay, rendez-vous à 9h30 sur le parking derrière l'église.



L'ALSH DES ONZEPLUS sera ouvert durant les vacances d'automne du 19 au 30 Octobre. Le programme est en cours de réalisation, il sera prochainement disponible sur www.ville-larichardais.fr et à la maison de l'enfance et sur le compte facebook.

JOLIE VUE !!! C'EST CHEZ NOUS...

Alors sauf à penser que certains maîtres es-suiient le derrière de leur chien, ce qui serait fort surprenant, je pense que c'est la gente humaine, papier en poche. prévoyante quand même !!! qui se laisse aller dans la verdure, c'est champêtre je le concède mais passez moi l'expression « un peu dégueu « non ??? si chacun se laissait aller aux quatre coins de la commune celle-ci deviendrait vite un véritable » décrotoir ».

Les agents communaux n'ont pas vocation et ont autre chose à faire que de nettoyer ces déjections, par exemple entre autre à remettre en état les divers parterres vandalisés pratiquement tous les WE.

Les promeneurs, les visiteurs et nos concitoyens souhaitent avoir une commune propre, alors que diable soulagez-vous dans les lieux adaptés.

Maryvonne Auffret, une adjointe en colère.

